

## ACTUALITÉS

### ○ CNDS 2018 – ENVELOPPE COMPLÉMENTAIRE

Laura FLESSEL, ministre des Sports, avait annoncé **qu'une part complémentaire aux crédits territoriaux** CNDS 2018 serait confiée aux Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Un nouvel appel à projets à destination des **« Associations sportives fragiles et de petites tailles »** a donc été lancé par la DDDCS 21 pour le département de la Côte-d'Or.



Les critères sont désormais connus et sont notifiés dans [la fiche pratique CNDS 2<sup>ème</sup> appel à projet](#).

La demande se fera comme pour la campagne CNDS précédente, de manière **dématérialisée par l'intermédiaire** de [« lecompteasso »](#).

La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au **16 Septembre 2018**. [En savoir plus](#)

### ○ FDVA (FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE)

**Les associations sportives** peuvent désormais faire une demande de subvention au **FDVA**, auparavant réservé aux associations hors secteur sport.

**Le 1<sup>er</sup> appel à projet FDVA** étant clôt pour 2018, **un 2<sup>ème</sup> AAP a été lancé**. Ce dispositif a pour **objet d'attribuer aux associations des subventions participant au développement de leurs projets, tous secteurs d'activités confondus**.

Les demandes de subvention seront à déposer **à partir de septembre** sur la plateforme [« lecompteasso »](#). La date limite de dépôt des dossiers est fixée **au 21 septembre 2018**.



**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

[Consultez la Note d'orientation départementale](#)

Vous pouvez d'ores-et-déjà préparer votre dossier ainsi que **l'ensemble des documents nécessaires** afin de pouvoir déposer votre demande **dès l'ouverture en septembre**.

[En savoir plus](#)

Afin de vous présenter **en détails les appels à projets CNDS et FDVA** décrits ci-dessus mais également vous apporter **un soutien sur l'un des deux dispositifs**, sera organisée en partenariat avec la DDDCS 21, **une réunion d'information** :

**[Le jeudi 30 août 2018 à 18h30, Amphithéâtre du CREPS DIJON-BFC](#)**

**[! Inscription indispensable !](#)**

### ○ LABEL SENTEZ-VOUS SPORT (SVS)

Pour la 9<sup>ème</sup> édition de **Sentez-Vous Sport**, le mois de septembre correspondra à la « Rentrée sportive Sentez-Vous Sport ». **L'objectif principal** de cette opération nationale est de faire **la promotion du sport bien-être** pour tous les publics à tous les âges durant le mois de septembre.



Ainsi, **toutes les actions du mois de septembre** respectant le cahier des charges peuvent être labellisées. La demande de label doit être déposée avant le **15 septembre 2018**. [En savoir plus](#)

## ○ OBSERVATOIRE LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE



Le service Vie Associative de la ville de Dijon a créé **un Observatoire Local de la Vie Associative**, et invite les associations dont le siège social est situé à Dijon à répondre à [ce questionnaire](#). Il a pour **objectif de recueillir des données sur votre activité et vos souhaits en terme d'évolution de votre association**. Retour jusqu'au **31 août 2018**.

## FINANCEMENTS

### ○ CAMPAGNE COUPONS SPORT 2018/2019



Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or reconduit pour l'année scolaire 2018/2019, **le dispositif « Coupon Sport »**. Ce dispositif est subventionné par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

Il consiste en une aide financière accordée aux familles **pour financer la pratique sportive** chez les enfants **nés entre 2004 et 2007** sous forme de coupons sport ANCV.

[Consultez toutes les modalités](#)

### ○ SUBVENTION MYDIJON.FR

Depuis le 2 juillet, il vous est possible de déposer **une demande de subvention à la Ville de Dijon** au titre de **l'année 2019**.

Sont concernées :

- **les demandes annuelles de fonctionnement 2019 ;**
- **les demandes pour des actions et/ou manifestations 2019.**



Pour transmettre votre demande, il vous suffit de **vous connecter** sur le portail [myDijon-association](#) **entre le 2 juillet et le 12 septembre 2018 minuit**, dernier délai. [Plus d'informations](#)

### ○ CHOISIS TON SPORT



Ce dispositif permet à **des familles dijonnaises aux revenus modestes**, dont les enfants sont **scolarisés en élémentaire**, de les inscrire dans **un club sportif dijonnais en bénéficiant d'une réduction immédiate** (de 25 à 100 % en fonction des revenus) **sur le coût total de l'inscription**.

La période de saisie s'étend **du 4 juin au 31 octobre 2018**. [En savoir plus](#)

### ○ CNDS 2018 – APPELS À PROJETS « HÉRITAGE & SOCIÉTÉ »

Dans le cadre du plan « **Héritage et Société** », le CNDS lance **3 appels à projets en 2018** :



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT

- Sport et Handicap - **9/09/2018 - 18h00**
- Diversité de la pratique - **14/09/2018 - 12h00**
- Accélérateur de l'innovation sociale - **14/09/2018 - 12h00**

Les dossiers seront à retourner par voie électronique directement au CNDS. [En savoir plus](#)

### ○ CRÉER UN EMPLOI DANS UNE ASSOCIATION SPORTIVE

Le **Ministère des Sports** a mis en ligne [une vidéo](#) destinée aux associations souhaitant **créer un emploi dans une association sportive**.

En partenariat avec plusieurs fédérations, [la vidéo](#) revient sur **les étapes que le dirigeant associatif ne doit pas omettre** afin de réunir l'ensemble **des conditions nécessaires à la création d'un emploi pérenne** au sein de sa structure. [Consultez à la vidéo](#)



### ○ LE CENTRE DE RESSOURCES – DLA SPORT



Le **Centre de Ressources DLA Sport** vous propose un outil permettant **d'estimer le coût d'un emploi** au sein de votre association. L'objectif est de permettre **aux employeurs potentiels** d'effectuer **une première simulation** du coût de l'emploi en fonction des différentes aides mobilisées et/ou mobilisables. [Estimez votre ou vos emplois](#)

### ○ COTISATION AGS AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2018

Suite au Conseil d'administration de l'**AGS (Association pour la gestion du régime de Garantie des créances des Salariés)** qui s'est tenu **le 27 juin 2018**, le **taux de cotisation demeure inchangé à 0,15%**.



Ce taux est en vigueur depuis le **1<sup>er</sup> juillet 2017**. [Plus d'informations](#)

## FORMATIONS

### ○ FORMATION COMPTABILITE AVEC LE LOGICIEL CASICO

Le CDOS de Côte-d'Or organise une formation comptabilité **avec le logiciel CASICO** le **vendredi 12 octobre 2018** de 19h à 22h30 à DIJON. [Consultez les modalités](#)



### ○ FORMATION SECOURISME



**PROTECTION CIVILE**  
AIDER • SECOURIR • FORMER

Le CDOS 21 propose **aux licenciés sportifs du département** des stages pour l'obtention du diplôme **Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)**. [Consultez les modalités et les dates des prochaines sessions](#)



Pour tous renseignements complémentaires, Contactez Mario JOBARD,  
[crib.cotedor@franceolympique.com](mailto:crib.cotedor@franceolympique.com) ou 09.63.06.66.36  
Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles  
CDOS de Côte-d'Or, CREPS Bourgogne-Dijon,  
19 rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON - <http://cdos21.org/>

